

Saint-Lambert, 29 Septembre, 2009

Association Canadienne de Normalisation  
Att. Mme. Manisha Mistry, Corporate OHS&E Manager  
178 Rexdale  
Mississauga, Ontario  
Canada  
M9W 1R3

**Sujet: Rapport de Vérification de l'inventaire de gaz à effet de serre de l'Association Canadienne de Normalisation (CSA)**

**Période: Pour la période du 01 avril 2007 au 31 mars 2008**

Mme. Mistry,

Tel que demandé, nous avons vérifié l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre de l'Association Canadienne de Normalisation (CSA) pour la période du 01 avril 2007 au 31 mars 2008.

Notre vérification a été effectuée en conformité avec la Norme ISO 14064-3 *Spécifications et Lignes directrices pour la validation et la vérification des déclarations des gaz à effet de serre (2006)*.

Nous avons vérifié en profondeur le rapport d'inventaire attaché et avons corroboré les informations en demandant toutes les questions nécessaires et avons obtenus toutes les réponses à nos questions et ce à notre entière satisfaction. Nous avons aussi visité les lieux et observé les éléments importants reliés aux gaz à effet de serre.

Ce rapport indique que les émissions de gaz à effet de serre de l'Association Canadienne de Normalisation pour la période du 1er avril 2007 au 31 mars 2008 sont de 11103 tCO<sub>2</sub>e.

À notre avis ; basé sur notre revue, la déclaration des émissions de GES présentée dans le rapport de quantification daté du 29 septembre 2009 (version 13) est présenté de façon adéquate et selon des critères appropriés. Par conséquent, le rapport de quantification d'inventaire de GES déclaré par le CSA couvrant la période du 1er avril 2007 au 31 mars 2008 :

- Est exempt d'inexactitudes importantes et la présentation des données et informations de GES est faite de façon appropriée
- Est préparé en conformité avec la norme ISO 14064-1: *Spécifications et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre*
- Est considéré avoir un niveau d'incertitude bas et ce en tenant en considérant le paragraphe d'importance relative inclus dans notre rapport de vérification, veuillez vous référer à la page 4 de 9.

# GDTS

Services Conseils (SPA) inc.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le rapport de quantification de GES de l'Association Canadienne de Normalisation (CSA) (version 13) qui couvre la période du 01 avril 2007 au 31 mars 2008 et qui est daté du 29 septembre 2009.

Roger Fournier CA  
Associé GES  
GDTS Service Conseils (SPA) Inc.

**Vérification de l'inventaire de gaz à effet de serre  
Association Canadienne de Normalisation (CSA)  
Dossier # 080323**

**À l'attention de:**

Association Canadienne de Normalisation  
Att. Mme. Manisha Mistry,  
(Corporate OHS&E Manager)  
178 Rexdale  
Mississauga, Ontario  
Canada  
M9W 1R3

**Rapport rédigé par**

.....  
Freddy Samuel CGA  
Vérificateur GES

.....  
Date

**Rapport révisé par**

.....  
Roger Fournier CA  
Associé GES  
GDTs Services Conseils (SPA) Inc.

.....  
Date

**Vérification de l'inventaire de gaz à effet de serre**  
**Association Canadienne de Normalisation (CSA)**  
**Dossier # 080323**

**1. Objectifs de vérification, Critères et niveau d'assurance de la vérification**

a) Objectifs de vérification:

Les démarches de vérification de la documentation à l'appui de la déclaration des inventaires de gaz à effet de serre (GES) de l'Association Canadienne de Normalisation ainsi que la visite des lieux qui s'est tenue les 23, 24, 27 et 28 mai 2009 avaient pour objectifs de permettre à GDTS Service Conseils (SPA) Inc. de fournir un avis de vérification concernant l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2007 au 31 mars 2008 et ce avec un degré d'assurance raisonnable tel que convenu avec le client.

b) Étendue de la vérification:

Les endroits suivants présentés par le CSA étaient sujets à notre vérification

<b>Bâtisse</b>	<b>Adresse</b>	<b>Ville</b>	<b>Province/État</b>	<b>Pays</b>
CSA Group	178 Rexdale Blvd	Toronto	Ontario	Canada
CSA Mississauga	5060 Spectrum Way	Mississauga	Ontario	Canada
QMI Toronto	20 Carlson Court, Suite 100	Toronto	Ontario	Canada
CSA Vancouver	13799 Commerce Parkway	Richmond	British Columbia	Canada
CSA Edmonton	1707 94th Street NW	Edmonton	Alberta	Canada
CSA Montreal	865 rue Ellingham Avenue	Pointe-Claire	Quebec	Canada
QMI Edmonton	4167-97th Street, Second floor	Edmonton	Alberta	Canada
CSA Ottawa	155 Queen Street, Suite 1300	Ottawa	Ontario	Canada
CSAI Hong Kong	Room 1604 Concordia Plaza; 1 Science Museum Road; Tsimhatsui East	Kowloon	Hong Kong	China
QMI Beijing	Beijing Auto Tower 510 (and 509), 708B Dong San Huan Rd. Beijing, China 1000021		Beijing	China
OnSpex Shanghai	Unit C, Flr 1, Bldg. 4, Qilal Industrial city, 889 Yishan Rd., Shanghai, CN 200233		Shanghai	China
OnSpex Shenzhen	R610-611, Unit West, Qushi Bldg, Zhuzilin, Futian District, Shenzhen, CN 518040		Shenzhen	Guangdong

CSAI Bangalore	No.239 A-1, 10th Cross Road; Rajmahal Vilas Extension, Of. C.V. Raman Road	Bangalore	Karnataka	India
CSAI Mumbai	The Avenue, 6th Floor; International Airport Road; Opp. Hotel Leena; Andheri-Kurla Road; Andheri (East)	Mumbai	Maharashtra	India
CSAI Korea	Room 170 Bigway Business Centre, Keungi Tower; 677-25 Yeoksam-dong	Gangnam-gu	Seoul	Korea
CSA Mexico City	Insurgentes Sur NO.586 Pusi 5-501 Colonia Del Valle	Mexico City	DF	Mexico
CSA America Inc.	2805 Barranca Parkway	Irvine	California	US
CSA America Inc.	8501 East Pleasant Valley Rd.	Cleveland	Ohio	US
CSA America Inc.	639 East Main St. - B202	Nashville	Tennessee	US
CSA America Inc.	5970 Fairview Rd., Suite 722	Charlotte	North Carolina	US
CSA America Inc.	2912 Kraft Street #10	Dallas	Texas	US
CSA America Inc.	1100 Jorie Boulevard Suite #330	Chicago	Illinois	US
CSA America Inc.	2210 Justin Trail	Atlanta	Georgia	US

Les principales sources d'émission de GES du CSA sont l'électricité, le gaz naturel ainsi que la consommation des combustibles fossiles reliée à l'utilisation de véhicules de la part des inspecteurs et vérificateurs ainsi que les voyages par avion faits par le personnel du CSA.

Types de GES: Dioxyde de Carbone CO<sub>2</sub>, Méthane CH<sub>4</sub> et protoxyde d'azote N<sub>2</sub>O

c) Standard de vérification:

Le travail de vérification a été effectué en conformité avec la norme ISO 14064-3 intitulé : *Spécifications et lignes directrices pour la validation et la vérification des déclarations de gaz à effet de serre (2006)*

L'Avis de vérification est présenté formellement à la section 6.0. Cependant, il demeure important que l'ensemble du présent Avis de vérification soit pris en considération pour toute prise de décision liée à l'inventaire.

d) Niveau d'assurance:

Degré d'assurance raisonnable tel que convenu avec le client.

**1.1 Engagement du client**

Il est de la responsabilité du client de s'assurer que l'information indiquée dans le rapport de quantification de GES est exempte de différences notables en raison de fraudes ou d'erreurs

**Vérification de l'inventaire de gaz à effet de serre  
Association Canadienne de Normalisation (CSA)  
Dossier # 080323**

**2. Équipe de vérification**

L'Équipe qui a procédé à la vérification était composée de :

- Roger Fournier CA, Vérificateur responsable
- Freddy Samuel CGA, vérificateur
- Laurent Fournier, vérificateur

**3. Information sur l'organisation visée par la vérification**

Nous avons pris connaissance du rapport de quantification d'inventaire GES et avons posé les questions nécessaires au promoteur de projet d'inventaire afin de nous assurer d'avoir une bonne compréhension de l'inventaire de GES mentionné ci-dessus.

3.1 Périmètres organisationnel et opérationnel

L'inventaire des émissions inclut les bureaux à l'échelle mondiale de l'Association. Le rapport d'inventaire des GES de l'Association contient une bonne description des différents services offerts par l'Association pour ses opérations au niveau mondiale. Les informations sur les types de GES impliqués et les sources d'émissions sont bien décrites dans le rapport.

3.2 Description de la déclaration GES de l'organisation

Le rapport d'inventaire des GES de l'Association établit que les émissions pour la période du 1er avril 2007 au 31 mars 2008 sont de 11103 tCO<sub>2</sub>e selon la méthode de consolidation fondée sur le contrôle, démarche présentée dans la norme ISO 14064-1 intitulée : *Spécification et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et suppressions des gaz à effet de serre.*

Tel qu'indiqué dans le rapport, afin de s'afficher Carbone Neutre pour la période du 1er avril 2007 au 31 mars 2008, l'Association désire compenser les émissions liées à ses opérations par l'achat de crédits de carbone de projets de réduction d'émissions de Gaz à effet de serre

3.3 Période couverte par la déclaration d'inventaire de GES

1 avril, 2007 au 31 mars, 2008

**Vérification de l'inventaire de gaz à effet de serre**  
**Association Canadienne de Normalisation (CSA)**  
**Dossier # 080323**

3.4 Déclaration d'inventaire GES (Tableau extrait du fichier Excel des calculs d'inventaire)

<b>ÉMISSIONS POUR L'ANNÉE FISCALE 2007-2008</b>	
<b>CATÉGORIE</b>	<b>ÉMISSIONS (tCO<sub>2</sub>e)</b>
<b>TRANSPORT AÉRIEN</b>	
AMÉRIQUE DU NORD	3 420,95
INTERNATIONAL	882,81
<b>SOMMAIRE DES ÉMISSIONS DES BÂTISSSES</b>	
ÉLECTRICITÉ	3 840,00
CHAUFFAGE DES LOCAUX	1 886,20
ESSAIS	53,53
<b>FLOTTE DES VÉHICULES</b>	
TOTAL	124,03
<b>DÉPLACEMENTS DES INSPECTEURS ET DES VÉRIFICATEURS</b>	
CLEVELAND	190,25
EDMONTON	60,94
REXDALE	151,91
MONTRÉAL ET MARITIME	84,46
IRVINE ET DENVER	41,01
INDIA	1,53
Mexique	11,70
QMI	353,98
<b>ÉMISSIONS TOTALES</b>	<b>11 103,29</b>

3.5 Notion d'importance relative

La planification de la vérification doit tenir compte d'une notion d'importance relative. L'importance relative dans ce rapport a été évaluée à une valeur relative pour l'ensemble du dossier. Cette valeur relative n'a pas été atteinte.

**Vérification de l'inventaire de gaz à effet de serre**  
**Association Canadienne de Normalisation (CSA)**  
**Dossier # 080323**

**4. Contexte et Activités de Vérification**

GDTS Service Conseils (SPA) a été mandaté par l'Association Canadienne de Normalisation pour réaliser la Vérification. La première version du rapport d'inventaire nous a été remise pour fins de vérification le 23 Mars 2009. Par la suite, les visites aux 5 bureaux de l'Association se sont déroulées comme suit: Les bureaux de Toronto et Montréal ont été visités le 27 et 24 avril respectivement. Concernant les 3 bureaux restants qui se trouvent aux États Unis, ils sont localisés à Nashville, Hendersonville et Charlotte. Leurs visites respectives ont été réalisées le 24, 27 et 28 avril 2009 respectivement. Un plan de vérification a aussi été envoyé à la direction le 22 Avril 2009 ; le plan de vérification a aussi été donné et discuté lors des toutes les visites réalisées aux différents bureaux sélectionnés.

4.1 Évaluation du conflit d'intérêt

Avant de débiter un projet ou inventaire de GES, GDTS Services Conseils (SPA) Inc effectue une évaluation pour identifier tous les conflits d'intérêt potentiels liés au mandat. Il n'y a aucun conflit d'intérêts ou apparence de conflit pour cet inventaire de GES.

4.2 Préparation et visite des lieux.

Afin de planifier la visite des lieux une première revue de la documentation a été réalisée le 20 Avril 2009 avant les visites afin, entre autres, de planifier ces dites visites.

4.3 Démarches de vérification lors de la visite des lieux

Lors de la démarche de vérification à l'Association Canadienne de Normalisation, nous avons rencontré à Toronto Mme. Manisha Mistry; Corporate OHS&E Manager, chef du projet, Mme. Numaira Obaid, coordonnatrice du projet ainsi que M. Dave McLean. Nous avons également visités quelques autres endroits aux États-Unis. Les multiples emplacements visités étaient principalement des bureaux administratifs mais les bureaux de Toronto, de Montréal et de Hendersonville ont des activités d'essais (tests) et sont aussi à la fois des bureaux administratifs.

Nous avons révisé avec les personnes concernées les points suivants:

- Contrôle interne dans l'entreprise afin de déterminer les risques inhérents à la vérification ;
- Prise d'informations sur les opérations de l'Association ;
- Les aspects environnementaux ;
- Les sources d'émissions.

Les documents nécessaires à nos procédés de vérification par échantillonnage nous ont aussi été remis.

Nous avons obtenu toute la coopération nécessaire de la part de l'entreprise tout au long de notre visite et de nos demandes de documents.

4.4 Préparation de l'Avis de vérification

La préparation de l'Avis de vérification a été effectuée à la suite de la visite des lieux ainsi que de la révision de la documentation. Après avoir reçu de l'Association (qui a quantifié ses émissions) toutes les informations nécessaires ainsi que toutes les réponses à nos demandes d'actions correctives, l'avis a été finalisé.

**Vérification de l'inventaire de gaz à effet de serre**  
**Association Canadienne de Normalisation (CSA)**  
**Dossier # 080323**

**5. Évaluation de la méthode de quantification de l'inventaire des GES et des différents paramètres utilisés**

5.1 Référentiel pour l'inventaire

D'après les informations fournies par l'Association, le rapport du projet a été préparé en conformité avec la Norme ISO 14064-1 *Spécifications et Lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre.*

Le rapport d'inventaire respecte bien les principes de pertinence, complétude, cohérence, exactitude et de transparence tel que demandé par la Norme ISO 14064-1.

5.2 Types d'émissions, exclusions et méthode de quantification

La méthode de quantification utilisée est celle de la consolidation par le contrôle. Cette méthode qui est présentée à l'annexe A.2 de la Norme ISO 14064-1 est considérée comme acceptable. Nous avons basé notre compréhension de la méthode sur cette référence.

Lors de la visite des lieux, nous avons été en mesure de confirmer les types d'émissions inclus dans la quantification. De plus, puits ou réservoirs ont été identifiés tel qu'éolienne et panneaux solaires installés au bureau de Rexdale; ceux-ci ont un impact sur les inventaires d'émission de GES courants et futures du CSA.

**Certaines sources d'émissions n'ont pas été calculé soient :**

- 1- Kilométrage des employés pour se rendre aux aéroports lors de déplacements par avion.
- 2- Autres véhicules n'appartenant pas à l'Association mais qui pourraient être utilisées pour affaires par les employés
- 3- Les émissions reliées au fonctionnement d'une génératrice ainsi que de frigidaire et air climatisé dans les différents bâtiments.
- 4- Émissions provenant des aires communes dans les édifices où sont situés les bureaux de l'Association

Nous avons estimé, au meilleur de nos connaissances, la sous-évaluation de l'inventaire des émissions reliées à ces différentes sources et nous concluons que la sous-évaluation n'affecterait pas notre Avis de vérification.

Les principaux gaz émis sont le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>) et l'oxyde nitreux (N<sub>2</sub>O)

L'Association a quantifié ses émissions reliées aux quatre activités suivantes :

- 1- Voyage en avion de la part de ses employés
- 2- Kilométrage parcouru par les véhicules loués par l'Association
- 3- Kilométrage parcouru par les vérificateurs de QMI et inspecteurs de CSA International
- 4- Bâtiments appartenant à l'Association ainsi que ceux qui sont loués par l'Association.

Le CSA a apporté des modifications dans la méthodologie du calcul de ses émissions de GES pour certaines activités et ce par rapport à la période de quantification précédente. D'ailleurs, pour quelques données comparatives, le CSA a indiqué des valeurs redressées basées sur la nouvelle méthodologie de calcul des inventaires GES de l'année en cours afin d'avoir des données réellement comparables.

Nous sommes d'accord avec les nouvelles méthodes de quantification et l'inclusion des données plus comparables.

Bien qu'à certaines occasions, le client évalue ses émissions basées sur des estimations (ce fait n'a pas un impact matériel sur le total des émissions), nous avons analysé les diverses méthodes de quantification employées pour chaque type d'émission et nous sommes confortables avec les méthodes utilisées.

**Vérification de l'inventaire de gaz à effet de serre**  
**Association Canadienne de Normalisation (CSA)**  
**Dossier # 080323**

5.3 Données d'activité de l'entreprise, choix des facteurs et calculs

5.3.1-Voyages par avion des employés:

Les facteurs d'émission pour chaque catégorie de vol ont été pris de *DEFRA* « *Department of Environment, Food and Rural Affairs of UK* ». Ces données montrent l'information concernant des vols par avion ; y compris la longueur, le type de fréquence et d'avion. Pour chaque catégorie de vol un facteur d'émission a été appliqué au total des kilomètres parcourus de la dite catégorie dans le but de calculer les émissions totales de GES par catégorie de vol.

Nous considérons que les diverses références utilisées par l'Association sont précises. Elles sont comparées de façon adéquate par rapport au type d'activité. Toutes les données utilisées pour vérifier les calculs d'émissions ont été fournies par le client. Nous avons conduit notre vérification des données suivant des procédures d'échantillonnage aléatoire.

5.3.2- Kilomètres parcourus par des véhicules loués par l'Association ainsi que par les vérificateurs et inspecteurs de CSA International:

Les facteurs d'émissions utilisés pour calculer les émissions totales des véhicules loués par l'association et des véhicules conduits par les vérificateurs et les inspecteurs de CSA international sont extraits du « *Department of Environment, Food and Rural Affairs of UK, DEFRA* ». L'étude de *DEFRA* nous semble précise et complète.

Il est important de noter qu'à partir de février 2008, QMI n'est plus la propriété du groupe CSA. Par conséquent, les inventaires futurs n'incluront plus les données des bureaux de QMI. Ceci inclut QMI Toronto, QMI Edmonton, QMI Pékin, et QMI Mexique.

L'approche qui a été choisie pour la quantification de l'inventaire de GES tient compte de l'utilisation des facteurs d'émissions qui proviennent de *DEFRA*. Ces facteurs prennent en considération le type de véhicule. Les facteurs d'émissions sont par la suite combinés avec les kilomètres parcourus ou la consommation de carburant en litres.

En effet, *DEFRA* propose des facteurs d'émissions basés sur des kilomètres parcourus ou la consommation de carburant en litres, tout en tenant compte des types de véhicules.

Toutes les données concernant la consommation de carburant ont été fournies par l'Association. Nous avons conduit notre vérification de données en utilisant l'échantillonnage aléatoire.

5.3.3 Bâtiments appartenant à l'Association ainsi que ceux qui sont loués par l'Association.

L'Association a calculé ses émissions directes qui proviennent des opérations situées à Cleveland, Rexdale, Montréal, Richmond, Edmonton et Shanghai.

Concernant les émissions de Rexdale, bien que le client ait utilisé différents types de gaz au cours des dernières années, il n'a pas tenu compte dans le calcul de ces émissions les consommations pour les périodes d'inventaire courantes et antérieures. Le client mesure ses émissions sur la base d'achats de gaz sans prendre en considération des niveaux d'inventaire. Même si CSA déclare qu'il n'a pas effectué d'achats de gaz pour Rexdale pour les périodes d'inventaires de GES courante et antérieure, nous sommes plutôt convaincus que les émissions des GES sont sous-estimées.

Quant à ses émissions indirectes, le CSA les a également calculés.

À l'exception du bureau à Rexdale, nous sommes confortables avec les méthodes de calcul employées pour calculer les émissions directes et indirectes ainsi qu'avec les facteurs d'émissions utilisés.

**Vérification de l'inventaire de gaz à effet de serre**  
**Association Canadienne de Normalisation (CSA)**  
**Dossier # 080323**

Concernant le calcul des émissions de GES pour les bâtiments, celui-ci est basé sur des données réelles à l'exception de QMI Toronto (estimé de consommation de gaz naturel) et de QMI Edmonton (estimé de consommation de gaz naturel). Pour ce qui est des émissions au bureau de Pékin ainsi que pour les bureaux de QMI Mexique, celles-ci ont été estimées sur la base de superficie et factures d'énergie, etc.). Nous sommes confortables avec ces estimations.

5.4 Évaluation et considération de l'incertitude

Pour chacune des activités dont les émissions ont été calculées, le rapport explique de façon précise et détaillée le degré d'incertitude relié à la fois aux facteurs utilisés ainsi qu'aux données d'activités et au calcul utilisé concernant le potentiel de réchauffement climatique. Les facteurs utilisés proviennent de sources fiables et les données d'activités ont été en grande partie vérifiées.

Concernant les émissions directes associées aux bâtiments, nous ne sommes pas d'accord avec l'évaluation du degré d'incertitude établi par le CSA à un niveau bas

Ainsi, aucun calcul d'émission n'a été effectué pour les gaz utilisés à Rexdale (bien qu'il y ait eu utilisation de gaz pendant les dernières années) et de plus le client ne calcule pas sa consommation basé sur les variations d'inventaire. Considérant ces deux points, nous sommes d'avis qu'ils augmentent le degré d'incertitude bien que les émissions reliés à cette consommation à Rexdale soient jugée non matérielles.

Dans l'ensemble du rapport, l'Association a peu utilisé des estimations dans ses calculs ce qui aurait pu augmenter le degré d'incertitude.

En analysant l'ensemble du rapport, nous sommes d'accord avec le degré d'incertitude déterminé par l'Association qu'il juge à un niveau bas.

5.5 Gestion de la qualité des données du projet et conservation des documents

En ce qui concerne la gestion des données et la conservation des documents, le rapport est explicite à ce sujet. Nous avons corroboré avec Association la validité de son contrôle interne qui nous satisfait ainsi que la fiabilité de la gestion des données. Entre autres, les vérifications que nous avons effectuées sur ces données et l'information reçue de notre réunion avec la direction ont confirmé qu'il y a une gestion adéquate des données et de conservation des documents.

**Vérification de l'inventaire de gaz à effet de serre**  
**Association Canadienne de Normalisation (CSA)**  
**Dossier # 080323**

**6- Avis de vérification sur la déclaration des inventaires de GES.**

À notre avis ; basé sur notre revue, la déclaration des émissions de GES présentée dans le rapport de quantification daté du 29 septembre 2009 (version 13) est présentée de façon adéquate et selon des critères appropriés. Par conséquent, le rapport de quantification d'inventaire de GES déclaré par le CSA couvrant la période du 1er avril 2007 au 31 mars 2008 :

- Est exempt d'inexactitudes importantes et la présentation des données et informations de GES est faite de façon appropriée
- Est préparé en conformité avec la norme ISO 14064-1: *Spécifications et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre*
- Est considéré avoir un niveau d'incertitude bas et ce en tenant en considérant le paragraphe d'importance relative inclus dans notre rapport de vérification, veuillez vous référer à la page 4 de 9.

**Confidentiality**

**GDTS Service Conseils (SPA) Inc. assure la confidentialité des renseignements qui lui seront communiqués au cours de la vérification ainsi que des documents fournis par l'entreprise qu'il conservera dans ses dossiers par la suite pour une période de 5 ans. Aucune information relative à la présente vérification ne sera communiquée à un tiers sans l'obtention de l'autorisation écrite du client. Par ailleurs, le contenu du présent avis de vérification ne peut être utilisé en totalité ou en partie sans l'obtention de l'autorisation de GDTS Service Conseils (SPA) Inc.**